

# **COMMUNE DE PANISSIERES**

## **TARIFS 2025**

<b>Photocopies urbanisme</b>	
Photocopie d'un plan matrice cadastrale A4	1,00 €
Photocopie d'un plan matrice cadastrale A3	1,50 €
<b>Cimetière</b>	
Concession de 50 ans par m <sup>2</sup>	255,00 €
Concession de 30 ans par m <sup>2</sup>	135,00 €
Concession de 15 ans par m <sup>2</sup>	68,00 €
<b>Columbarium</b>	
15 ans            1 emplacement de 4 urnes	603,00 €
30 ans            1 emplacement de 4 urnes	905,00 €
15 ans            1 emplacement de 2 urnes	296,00 €
30 ans            1 emplacement de 2 urnes	446,00 €
<b>Droit de pesage (Prix du jeton)</b>	
	<b>1,55 €</b>
< 5 tonnes	<b>2 jetons</b>
De 5 à 10 tonnes	<b>3 jetons</b>
de 10 à 15 Tonnes	<b>6 jetons</b>
> à 15 Tonnes	<b>7 jetons</b>
<b>Location matériel</b>	
Location tables (hors association)	4,00 €
Location bancs (hors association)	2,80 €
<b>Salle d'animation</b>	
<b>Manifestations "Belote et Loto" des associations</b>	
Grande salle	254,00 €
Petite salle	218,00 €
Les deux salles	421,00 €
<b>Associations et particuliers Panissiérais</b>	
Grande salle	302,00 €
Petite salle	257,00 €
Les deux salles	471,00 €
Forfait Week End - Grande salle	502,00 €
Forfait Week End - Petite salle	442,00 €
Forfait Week End - les deux salles	751,00 €
<b>(Pas de location possible pour les non panissiérais)</b>	
<b>Forfait Vaisselle</b> (sauf associations)	52,00 €
<b>Médiathèque municipale</b>	
Abonnement individuel adultes	10,50 €
Bénévoles médiathèque actifs	Gratuit
Abonnement enfants 0 à 15 ans	4,90 €
Gratuité pour les enfants en CP (sur justificatif)	
Forfait annuel pour les structures d'hébergement de personnes âgées	10,50 €

Pénalité par semaine de retard		0,80 €
Comités d'entreprises :	Adultes	Enfants
Nbre adhésions : de 1 à 10	10,50 €	4,90 €
Nbre adhésions : de 11 à 20	10,00 €	4,50 €
Nbre adhésions : de 21 à 30	9,00 €	4,00 €
Nbre adhésions : de 31 à 40	8,00 €	3,00 €
Nbre adhésions : de 41 à 50	7,00 €	2,00 €
<b>Assainissement</b>		
<b>Redevance Assainissement</b>		
<b>Utilisateurs du réseau d'eau potable</b>		
Prime fixe		33,00 €
M3 (domestique)		1,57 €
<b>Pour les utilisateurs du réseau assainissement n'utilisant pas le réseau d'eau potable :</b>		
Résidences principales	33,00 € prime fixe + forfait 30 m3 par personne	
Résidences secondaires	33,00 € prime fixe + forfait 50 m3 par foyer	
<b>Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) :</b>		
<i>Lefait générateur de la PAC est le raccordement au réseau</i>		
Constructions existantes	Maison individuelle / Création de logement par changement de destination du bâti générant des eaux usées : 1800 €	
	Immeuble : 2000 € + 250 € par appartement	
Constructions nouvelles	Maison individuelle : 2000 €	
	Immeuble : 2200 € + 400 € par appartement	
<b>Marchés</b>		
<b>Emplacement fixe dit "abonnement"</b>		
mètre linéaire abonnés (avec électricité)		1,10 €
mètre linéaire abonnés (sans électricité)		0,90 €
<b>Emplacement occasionnel</b>		
mètre linéaire (commerçants non sédentaires occasionnels)		1,45 €
<b>Commerces sédentaires</b>		
Chevalet /an		15,00 €
Terrasse jusqu'à 10 m <sup>2</sup> inclus / an		30,00 €
Terrasse au-delà de 10 m <sup>2</sup> / an		60,00 €
<b>Foire</b>		
Attractions ( le m <sup>2</sup> )		1,10 €
Cirques		16,50 €
Mètre linéaire Forains		1,50 €
Matériels agricoles, voitures, etc..., l'unité		2,70 €
Vente de bétail le m <sup>2</sup>		2,20 €

<b>Emplacement pour véhicule avec stationnement répété ou occasionnel (hors marché)</b>						
Par emplacement : jusqu'à 10 m <sup>2</sup> sans électricité	4,10 €					
avec électricité	5,10 €					
de 11 m <sup>2</sup> à 20 m <sup>2</sup>	10,50 €					
de 21 m <sup>2</sup> à 30 m <sup>2</sup>	21,00 €					
de 31 m <sup>2</sup> et plus	45,00 €					
<b>Cantine scolaire</b>						
Le repas - Suivant articles R531-52 et R531-53 du décret 2009-553 du 15 mai 2009 - incluant 1 € au titre de l'encadrement des enfants						
Revenu des familles - quotient familial -	Accueil périscolaire temps méridien	Tarif repas				
De 0 à 450	0,90 €	3,70 €				
De 451 à 700	0,95 €	3,70 €				
701 à 900	1,00 €	3,70 €				
901 à 1200	1,05 €	3,70 €				
1201 à 1500	1,10 €	3,70 €				
Plus de 1501	1,15 €	3,70 €				
Repas adultes		5,50 €				
<b>Repas non réservé ou non annulé, majoré à 6,50 €</b>						
<b>Accueil Périscolaire</b>						
Revenu des familles - quotient familial -	1/2 heure	1 heure				
De 0 à 450	0,73 €	1,46 €				
De 451 à 700	0,76 €	1,52 €				
701 à 900	0,78 €	1,56 €				
901 à 1200	0,82 €	1,64 €				
1201 à 1500	0,83 €	1,66 €				
Plus de 1501	0,87 €	1,74 €				
Pénalité temps périscolaires	1 € par 1/4 d'heure supplémentaire commencé					
<b>Accueil Périscolaire du mercredi et extrascolaire vacances</b>						
QF	0/450	451/700	701/900	901/1200	1201/1500	+1501
Panissienois	0,90 €	1,10 €	1,30 €	1,50 €	1,70 €	1,84 €
Extérieur	1,00 €	1,24 €	1,44 €	1,70 €	1,94 €	2,10 €
Repas	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €	4,00 €
Pénalité temps périscolaires			1 € par 1/4 d'heure supplémentaire commencé			
<b>Gîte communal de la Ferme Seigne</b>						
Caution			1 200,00 €			
Badge pour ordures ménagères, en cas de perte			3,00 €			
<b>Individuels</b>	Grand gîte	1 nuitée	23,00 €			
	Petit gîte	1 nuitée	21,00 €			
Taxe de séjour nuitée/personne			1,05 €			
<b>Groupes</b>	15 personnes et plus		19,80 €			
Taxe de séjour nuitée/personne			0,99 €			

<b>Forfait</b>	Gîte complet	1 nuitée	769,00 €
	Taxe de séjour	nuitée/personne	0,89 €
		2 nuitées	1 360,00 €
	Taxe de séjour	nuitée/personne	0,79 €
	Logement accessible :	1 nuitée	23,00 €
	Location draps	(par personne)	3,00 €
	Location machine à laver	(1 lavage)	9,20 €
	Forfait Ménage Gîte	uniquement	160,00 €
	Forfait Ménage Gîte	+ salle+cuisine	230,00 €
<b>Grange de la Ferme Seigne</b>			
<b>Panissières</b>	Apéritif		115,00 €
	la journée		207,00 €
<b>Autres</b>	Apéritif		157,00 €
	la journée		342,50 €
<b>Panissières</b>	Forfait Week-End		305,00 €
<b>Autres</b>	Forfait Week-End		510,00 €
	Utilisation de la cuisine	/par jour	85,00 €
<b>Relais camping-cars</b>			
	Jeton eau		2,00 €
	Jeton électricité		2,00 €
	Taxe de séjour	nuitée/personne	0,35 €
<b>Camping / jour</b>			
	Véhicule utilitaire		17,70 €
	Voiture		2,75 €
	caravane		2,75 €
	Camping-car		3,60 €
	Tente		2,45 €
	Adulte, par personne	(sauf encadrants groupes d'enfants)	3,50 €
	1 utilisation des sanitaires/douche	(sans utilisation du camping)	2,20 €
	Electricité		2,40 €
	Enfant de 4 à 12 ans,	par enfant	2,20 €
	Enfant de moins de 4 ans		Gratuit
	Forfait mensuel	(1 tente, 2 personnes, sans électricité)	220,00 €
	Taxe de séjour	nuitée/personne	0,20 €
<b>Enlèvements des dépôts sauvages</b>			
<b>Dépôt inférieur à 1 tonne :</b>			
	Forfait intervention	pour 1 sac ou contenant pou	100,00 €
	Forfait intervention	au-delà d'1 sac ou contenar	300,00 €
<b>Dépôt supérieur à 1 tonne :</b>			
	Frais d'enlèvement,	forfait par tranche de demi-	400,00 €
	Traitement des déchets,	à la tonne	200,00 €
	Forfait frais de gestion	« dépôt supérieur 1 tonn	185,00 €

<b>Enlèvements des déjections canines</b>	
Forfait par intervention	100,00 €
<b>Nettoiemment et remise en état du domaine public</b>	
Forfait par intervention	200,00 €
<b>Dégradations de biens publics mobiliers ou immobiliers</b>	
Forfait frais de gestion par dossier traité, en sus du remboursement des biens	175,00 €
<b>Elagage</b>	
Au mètre linéaire	150,00 €
<b>Débroussaillage et nettoyage de terrain</b>	
Forfait au m <sup>2</sup>	50,00 €